

JOURNÉE D'ÉTUDES DU DJCE DE LYON

QUE RESTE-T-IL DU PRINCIPE D'AUTONOMIE

DE LA PERSONNE MORALE ?

Sous la direction scientifique de
Régis VABRES,
Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, IDEA,
Centre de droit de l'entreprise,
Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 08H30-17H30

4 NOVEMBRE 2022





VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS

JOURNÉE D'ÉTUDES DU DJCE DE LYON

QUE RESTE-T-IL DU PRINCIPE D'AUTONOMIE

DE LA PERSONNE MORALE ?

Sous la direction scientifique de

Régis VABRES, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3,
IDEA, Centre de droit de l'entreprise, Équipe de recherche Louis
Josserand

4 NOVEMBRE 2022

8H30-17H30



Auditorium MALRAUX

Manufacture des Tabacs

6 rue du Pr. Rollet - Lyon 8e

Principe cardinal du droit des personnes et vecteur de sécurité juridique, l'autonomie de la personne morale est un pilier de notre système juridique. Il est au cœur du droit des obligations dès lors qu'il participe à l'identification du débiteur de l'obligation, du droit patrimonial en ce qu'il favorise de nombreuses opérations de gestion ou de transmission du patrimoine ou encore du droit de l'entreprise. Ce principe connaît toutefois de profondes remises en cause dans plusieurs branches du droit. Une approche économique, s'extirpant de la réalité juridique, tend en effet à se disséminer dans de nombreuses situations et cela afin de préserver d'autres intérêts et poursuivre des objectifs jugés prioritaires. L'atténuation de la distinction entre une entreprise individuelle et une société dotée de la personnalité morale, le maintien de la responsabilité pénale en dépit d'une fusion, la mise en œuvre de la responsabilité d'une société en raison des actes commis par sa filiale sont autant de manifestations invitant à redéfinir l'étendue de l'autonomie de la personne morale.

🕒 08h30 | Ouverture du séminaire

Jean-Christophe RODA, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Centre de droit de l'entreprise, Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 08h45 | Propos introductifs

François CHÉNEDÉ Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Équipe de recherche Louis Josserand

MATINÉE

L'autonomie de la personne morale : un outil de sécurité juridique

🕒 09h15 | Autonomie de la personne morale et exécution des contrats

Jean-François HAMELIN, Professeur à l'université de Bourgogne

🕒 09h45 | Autonomie de la personne morale et détermination de la compétence en droit international privé

Jérémy HEYMANN, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, EDIEC

🕒 **10h15** | PAUSE-CAFÉ

🕒 **10h30** | **L'autonomie de la personne morale : un modèle pour l'entreprise individuelle?**

Quentin NEMOZ-RAJOT, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, IDEA, Centre de droit de l'entreprise

🕒 **11h00** | **Autonomie de la personne morale et opérations avec soi-même**
Nadège JULLIAN, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole

🕒 **11h30** | **Autonomie, fictivité et montage artificiel : quelles délimitations en droit fiscal ?**

Régis VABRES, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, IDEA, Centre de droit de l'entreprise, Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 **12h00** | **Table ronde des professionnels**

Yan FREYRIA, Avocat associé, cabinet VIAJURIS

Cyril ROLLING, Associate General Counsel Legal Corporate & Securities, L'Oréal

Antonin THEL, Avocat associé, cabinet KELTEN

🕒 **12h45** | PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

L'autonomie de la personne morale : entre affaiblissement et effacement

🕒 **14h00** | **Les contours du coemploi en droit social**

Dirk BAUGARD, Professeur à l'Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis

🕒 **14h30** | **Autonomie de la personne morale et traitement des difficultés des sociétés membres d'un groupe**

Nicolas BORGIA, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'IDEA, Centre de droit de l'entreprise, Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 **15h00** | **Autonomie de la personne morale et pratiques anticoncurrentielles**

Jean-Christophe RODA, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Centre de droit de l'entreprise, Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 **15h30** | PAUSE

🕒 **15h45** | **Autonomie de la personnalité morale et devoir de vigilance**

Thierry FAVARIO, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de droit de l'entreprise, Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 **16h15 | Responsabilité pénale et opérations de restructuration des entreprises (fusions et opérations assimilées)**

Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de droit pénal, Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 **16h45 | Table ronde des professionnels**

Maud FOUQUET, Conseiller référendaire à la Cour de cassation / rapporteur sur l'affaire Cass. Crim. 25 novembre 2020, n°18-86.955

François JAMBIN, Responsable conformité vigilance groupe EDF, chef de pôle Social - Pénal

Lydia MEZIANI, Directrice juridique pôle conformité, éthique et droits humains, Nestlé France

Validation au titre de la formation continue des avocats (7h)

DROITS D'INSCRIPTION

150 euros TTC pour les professionnels en présentiel ou à distance

Gratuit pour les enseignants-chercheurs et les étudiants (sur

justificatif)

CONTACT

IDEA

✉ idea@univ-lyon3.fr

IDEA LYON

INSTITUT DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DES AFFAIRES



FACULTÉ DE **DROIT**

ÉQUIPE DE RECHERCHE **LOUIS JOSSE**RAND

**CENTRE DE DROIT
DE L'ENTREPRISE**



+ D'INFOS

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



- 📍 Manufacture des Tabacs
- 📍 Campus des Quais
- 📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR